

## Compte rendu de séance du Conseil Municipal

### Séance du 28 Mai 2025

L' an 2025 et le 28 Mai à 20 heures , le Conseil Municipal de la commune de Vireux Molhain, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,salle du conseil municipal sous la présidence de DEVRESSE Jean Pol Maire

**Présents** : M. DEVRESSE Jean Pol, Maire, Mmes : BOURGEOIS Sandrine, FLODROPS Ingrid, FRAINCART Aurore, GANTOIS Renée, HELLEBOUT Ludivine, PROFILI Maria Lina, MM : CLAUDET Franck, DENIS Frédéric, HUSSON Philippe, LAURENT Fabrice, RASQUIN Fabrice

**Excusé(s) ayant donné procuration** : MM : BRAIBANT Jean Louis à M. DENIS Frédéric, MASSON Romain à Mme PROFILI Maria Lina

**Excusé(s)** : M. GONTHIER Jérôme

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

**Date de la convocation** : 20/05/2025

**Date d'affichage** : 21/05/2025

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture

le : 03/06/2025

et publication ou notification

du : 03/06/2025

**A été nommé (e) secrétaire** : M. CLAUDET Franck

#### **Ordre du jour**

1°) Affaires financières et comptables :

- Décisions modificatives
- Tarifs 2025

2°) Attribution du Marché à Procédure Adaptée rue Pasteur

3°) Demandes de subvention pour le projet d'aménagement de la rue pasteur

- 4°) Projet de panneaux photovoltaïques zone industrielle nord
- 5°) Projet d'aménagement place Tiercet
- 6°) Questions diverses
- 7°) Informations du Maire

## Objet des délibérations

### SOMMAIRE

Ouverture de crédits  
Cotisation à la fédération Nationale des communes forestières  
Attribution du marché MAPA aménagement rue Pasteur  
Demandes de subventions projet d'aménagement rue Pasteur  
Acceptation devis ENERCOOP Projet panneaux photovoltaïques

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20 heures. Mr CLAUDET Franck est nommé secrétaire de séance à l'unanimité. Le compte rendu du conseil municipal du 15.04.2025 est approuvé à l'unanimité.

réf : ~~2025-050~~ **Ouverture de crédits**

Mmes HELLEBOUT et FRAINCART ne sont pas présentes.

Le Conseil Municipal,

Vu le courrier de la Communauté de Communes du 27.03.2025 concernant la dotation de solidarité et notamment les sommes perçues indûment en 2023 et 2024 qui nécessitent un remboursement total de 6 956.00 €.

Après délibération et vote à l'unanimité,

**DECIDE** d'ouvrir les crédits suivants :

Budget principal commune

Section de fonctionnement

Dépenses

Compte 739212      dotation de solidarité comcom      6 956.00 €

Récettes

Compte 6419      rembt salaires      6 956.00 €

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Mme FRAINCART entre dans la salle à 20h10 et prend part à la réunion.

Le point tarifs communaux est reporté à une autre séance afin d'avoir d'autres informations des communes avoisinantes.

*Mr DENIS ne souhaite pas créer un tarif pour les forains car cela a toujours été gratuit afin d'en avoir à la fête. Mme PROFILI est pour créer une petite participation pour couvrir les charges.*

*Mme GUMEZ propose d'intervenir sur les tickets de manège plutôt que de faire payer une redevance*

réf : **2025-051** cotisation à la **fédération Nationale des communes forestières**  
Mme HELLEBOUT n'est pas présente.

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote à l'unanimité,

**DECIDE** de régler la cotisation 2025 de 143 € (108 € cotisation et 35 € d'abonnement) à la Fédération Nationale des communes forestières.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Mme HELLEBOUT entre dans la salle à 20h25 et prend part à la réunion.

réf : **2025-052** Attribution du marché MAPA aménagement rue Pasteur  
Mr CLAUDET intéressé par la question ne prend pas part au débat et au vote.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 13.12.2023 approuvant le coût de l'opération d'aménagement de la rue Pasteur,

Vu le dossier de consultation des entreprises

Vu la publicité passée dans le BOAMP le 02.04.2025 et l'Union le 07.04.2025,

Vu la mise en ligne du marché sur la plateforme xdemat le 02.04.2025 ,

Vu l'ouverture des plis le 29.04.2025,

Vu le rapport d'analyse des offres du cabinet Dumay du 19.05.2025,

Considérant l'avis de la commission MAPA du 19.05.2025 d'attribution du marché d'aménagement de la rue Pasteur à l'entreprise EIFFAGE,

Après délibération et vote à l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer le marché d'aménagement de la rue Pasteur comme suit :

Lot 1 voirie et réseaux divers solution de base et variante à l'entreprise SAS EIFFAGE pour un montant de 839 123.67 €HT soit 1 006 948.40 €TTC

Lot 2 contrôles d'assainissement à la SATER pour un montant de 13 127.50 €HT soit 15 753.00 €TTC.

Et d'autoriser le Maire à signer les marchés et toutes les pièces s'y rapportant.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Mr LAURENT remarque que le stationnement en épis a disparu et demande que la rue ne soit accessible qu'aux riverains pendant la durée des travaux.

réf : **2025-053** Demandes de subventions projet d'aménagement rue Pasteur  
Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 13.12.2023 approuvant le coût prévisionnel des travaux d'aménagement de la rue Pasteur,

Vu l'évolution du projet,  
Après délibération et vote à l'unanimité,

**DECIDE** d'approuver le coût prévisionnel des travaux d'aménagement de la rue pasteur à 650 000.00 €HT, d'approuver le plan de financement ci-dessous et de ~~démander les subventions suivantes :~~

Coût du projet : 650 000.00 €HT  
Subvention DETR 80 000.00 € (déjà attribuée)  
Subvention Amendes de police 7 609.00€ (déjà attribuée)  
~~Subvention Région (dépense subventionnable 460 008.70 € 20%) 92 000.00 €~~  
Subvention Agence de l'ERM (dépense subventionnable 123 578.20 € 40%)  
49 431.28 €

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf : **2025-054** **Acceptation devis ENERCOOP** **Projet panneaux photovoltaïques**  
Le Conseil Municipal,  
Vu le projet d'aménager un parc de panneaux photovoltaïques RD 47 zone industrielle nord,

Après délibération et vote à l'unanimité,

**DECIDE** d'accepter le devis de l'entreprise ENERCOOP pour réaliser une étude de faisabilité pour un montant de 5040.00 € TTC.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

### Questions diverses :

NEANT

### Informations du Maire :

#### Projet d'aménagement de la place Tiercet :

Monsieur Le Maire informe que le projet d'aménagement de la place tiercet peut être présenté dans le cadre de la Résidence d'Architecture et de Paysage portée par le Parc Naturel Régional.

Il faut composer un groupe de travail : MM DEVRESSE - CLAUDET – HUSSON – DENIS – RASQUIN – BRAIBANT – Mmes BOURGEOIS – HELLEBOUT et FLÖDRÖPS.

Des dates de réunion de présentation du dispositif sont proposées les 23, 25 ou 26.06.2025.

Mr CLAUDET souhaite savoir où en est l'instruction du projet de végétalisation de la cour de récréation de l'école primaire. Mr DEVRESSE lui conseille de prendre contact avec la mairie de Haybes qui a déjà réalisé ce type d'opération et de réfléchir au plan de financement.

- Courrier de Mr ZAIDI Mouhoub concernant l'installation d'un plot rue Carnot

**Complément de compte-rendu:**

Mme GUMEZ demande si la commune a reçu les comptes certifiés du Centre Social comme prévu dans la convention. Mr HUSSON informe que c'est en cours de validation du commissaire aux comptes.

Mr HUSSON donne ensuite des informations concernant le SIVOS.

Mr HUSSON demande des informations sur le sinistre de la rue du moulin.

Mr DEVRESSE informe que les experts des divers assureurs dont celui de la commune (GROUPAMA) sont venus et ne se sont pas mis d'accord. Notre assureur au vu du montant des travaux nous conseille de porter l'affaire en justice.

Mr HUSSON informe qu'une voiture place de la jussière est à déplacer.

Mme HELLEBOUT signale des pertes d'huile de véhicules de nouveaux arrivants rue de l'égalité : Un courrier sera adressé.

Mr DENIS rappelle le problème d'adressage de Mr JOURDAIN dans la rue du plateau de charmont. Mr DEVRESSE explique que c'est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

En mairie, le 05/06/2025  
Le secrétaire  
Mr CLAUDET Franck

The image shows an official circular stamp of the 'MAIRIE DE VILLEURBANNE' with a star and a central emblem. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in black ink.

